

phosphate et non polluante. En outre, elle nettoie aussi bien que le détergent phosphaté et mieux dans bien des cas. Un groupe de ménagères de Toronto en ont fait l'essai pendant trois mois. Samedi dernier un certain nombre de personnes l'ont essayé à titre expérimental dans une blanchisserie publique, avec le même résultat.

Troisièmement, il faut deux fois moins de détergent pour faire la lessive qu'avec le produit phosphaté. Quatrièmement, d'après M. Jones, sa fabrication est bien moins coûteuse. Il ne s'agit donc plus pour le Conseil national de recherches d'entreprendre une programme d'urgence afin de trouver un détergent non phosphaté et non polluant, puisque nous en avons un. Comme M. Jones le précisait, il faut poursuivre la recherche et améliorer ce produit si possible. Le gouvernement devrait donc désormais prendre deux initiatives. D'abord, interdire au plus tôt l'utilisation des détergents phosphatés. Le ministre compte l'interdire complètement d'ici 1972 en plusieurs étapes et modifier la loi sur nos ressources en eau dans ce sens. Par ailleurs, il a obtenu le consentement des provinces pour modifier le Code criminel.

● (10.00 p.m.)

Monsieur l'Orateur, j'aimerais qu'on accélère l'application de ce programme. La suppression progressive pourrait être plus rapide puisqu'il existe maintenant une autre possibilité. La première chose à faire consiste à interdire les détergents contenant des phosphates. La deuxième, qui incombe au gouvernement, consiste à lancer le plus tôt possible la formule N sur le marché afin de supprimer une cause sérieuse de pollution. Nous avons des sociétés de la Couronne qui peuvent s'occuper d'un grand nombre d'affaires que l'entreprise privée ne peut régler convenablement. Nous avons très bien réussi avec la Polymer. Ici même, nous avons établi une société de commercialisation du poisson d'eau douce, la société de l'uranium, et il y a la Devco à laquelle on doit le succès de l'industrie de l'acier à Sydney. Si les compagnies de détergents tardent trop à lancer sur le marché ce nouveau détergent dépourvu de phosphates, je ne vois pas pourquoi le gouvernement n'établirait pas une société de la Couronne qui mettrait le produit à la disposition des consommateurs d'un bout à l'autre du pays. Si d'autres compagnies s'y mettent par la suite, le gouvernement leur ferait déjà une saine concurrence dans le domaine de la protection de nos cours d'eau.

Il faudrait immédiatement adopter un règlement pour obliger les fabricants à indiquer la teneur en phosphates sur les boîtes de détergents vendues à l'heure actuelle. «Pollution Probe» et «Stop» on fait du magnifique travail en publiant la teneur en phosphates des détergents vendus aujourd'hui, mais cette initiative ne devrait pas empêcher le gouvernement d'exiger qu'on indique les formules sur les paquets de détergents et sur les autres récipients qui contiennent des produits de nettoyage. Les consommateurs de notre pays ne rigolent pas quand ils réclament la suppression des détergents à base de phosphates. Ils sont extrêmement inquiets et troublés au sujet des dégâts quotidiens infligés à nos ruisseaux et à nos cours d'eau.

C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, je demande instamment qu'on prenne ces mesures le plus tôt possible. Premièrement, l'interdiction des détergents; deuxièmement, le lancement de ce nouveau détergent dépourvu de phosphates et troisièmement, dans l'intervalle, l'obligation, pour les fabricants, de mentionner la teneur en phosphates sur les paquets et sur les récipients de détergents.

M. R. J. Orange (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je n'ai pu qu'être impressionné par la proposition de l'honorable représentante selon laquelle le gouvernement devrait se mettre à fabriquer du savon. Je parviens presque à imaginer le premier rapport annuel de la nouvelle compagnie gouvernementale de savon dont le titre serait: «I'm Forever Blowing Bubbles».

L'honorable représentante a recommandé que le gouvernement s'intéresse à commercialiser la formule N. Il est manifeste qu'elle a vu hier soir à la télévision l'émission W5 où un professeur de l'Université de Toronto a exprimé ses idées et fait des suggestions peut-être bonnes, peut-être mauvaises.

A mon avis, il nous faut étudier le problème fondamental: comment supprimer les phosphates dans nos détersifs. Demain, les représentants des fabricants de détersifs doivent rencontrer le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) pour lui parler de son édit de la semaine dernière à leur endroit. Cet édit n'a pas encore force de loi mais le ministre a dit que d'ici l'automne la teneur en phosphates des détersifs doit être réduite de 20 p. 100 et que d'ici deux ou trois ans il ne devra plus y avoir de phosphates dans les détersifs ménagers.